

INSCRIPTION A L'ECOLE : RENTREE SEPTEMBRE 2024

Les enfants nés en 2021 et 2022 peuvent être accueillis à l'école maternelle.

Nous rappelons qu'il faut tout d'abord passer en **MAIRIE DE BONNY SUR LOIRE** afin que soit délivré un **certificat d'inscription**.

Madame Véronique POULAIN, Adjointe, vous recevra les :

MARDI 9 AVRIL 2024 DE 9H00 à 12H00
MARDI 16 AVRIL 2024 DE 9H00 à 12H00
SAMEDI 27 AVRIL 2024 DE 9H00 à 12H00

En cas d'impossibilité, prière d'appeler pour que nous convenions d'un rendez-vous. (Mairie : 02.38.29.59.00)

Les documents à prévoir sont les suivants :

- justificatif de domicile (quittance EDF ou facture téléphone fixe)
- livret de famille.

La Directrice de l'école vous accueillera ensuite :

MARDI 9 AVRIL 2024 DE 9H00 à 12H00
MARDI 16 AVRIL 2024 DE 16H00 à 19H00

En cas d'impossibilité, prière d'appeler pour que nous convenions d'un rendez-vous. (Ecole : 02.38.31.63.57)

Les documents à prévoir sont les suivants :

- carnet de santé
- livret de famille
- certificat d'inscription délivré par la Mairie.